

**DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
CANTON D'ALBENS
COMMUNE DE SAINT OURS**

CONSEIL MUNICIPAL

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU 26 MARS 2007**

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2006

Le budget de fonctionnement de la commune s'élève à 158 699.71 € pour les dépenses et à 284 084.87 € pour les recettes, **soit un excédent de fonctionnement de 125 385.16 €.**

Le budget d'investissement se monte à 250 704.23 € pour les dépenses et à 180 360.49 € pour les recettes (inclus l'excédent de 2005 de 71979.09 €) **soit un déficit d'investissement de - 70 343.74 €.**

L'excédent global de clôture de l'année 2006 est donc de 55 041.42 €.

Ces résultats sont identiques au compte de gestion dressé par le Comptable du Trésor et certifié par l'Ordonnateur. Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement au compte 1068 – recettes d'investissement du budget primitif 2007.

A l'unanimité des membres présents ces comptes sont adoptés.

BUDGET PRIMITIF 2007

Après une présentation détaillée, les Conseillers approuvent le budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **388 080 €** pour la section de fonctionnement et à **1 130 616 €** pour la section d'investissement.

Les taux d'imposition de l'année 2007 sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 10,04
- Taxe foncière bâti : 15,39
- Taxe foncière non bâti : 57,69
- Taxe professionnelle : 10,45

Le produit des taxes s'élève à 126 431,00 €.

Les principales dépenses d'investissement sont :

Groupe scolaire (800 000 €) subvention (266 977 €) prêt (360 800 €)

Eglise (50 000 €) subvention (12 000 €)

Voirie (65 000 €)

A l'unanimité des membres présents le budget primitif est approuvé.

EMPLOI ADMINISTRATIF A LA MAIRIE

Monsieur le Maire expose que suite au départ de la secrétaire de mairie, un poste d'adjoint administratif contractuel à temps complet va remplacer les deux emplois précédents. Le Comité Technique Paritaire sera saisi dans ce sens. **Approbation à l'unanimité.**

QUESTIONS DIVERSES :

- SIAE DU SIERROZ : convention pour travaux d'adduction d'eau potable

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de passer une convention pour les travaux d'adduction d'eau potable au « Chenavis » et « La Forêt » ainsi que pour l'alimentation du groupe scolaire.

- PROJET ASSOCIATION MULTI ACTIVITES

Mesdames BORNARD Fabienne, LOUVETON Karine, RENAUX Nadège, VICTOR-PUJEBET Valérie, Messieurs ALLARD Jean-Claude et MARIE Luc-Olivier souhaitent créer une association afin de mettre en place des ateliers autour de la musique, de la danse, d'activités culturelles ou manuelles ...

Le Conseil municipal est favorable à ce projet.

- COURRIER DE MONSIEUR CHANVILLARD

Présentation par Monsieur le Maire de la mise en demeure d'acquisition d'une partie de la parcelle B 842 (réservée pour l'extension du groupe scolaire) ; objet du courrier de Monsieur CHANVILLARD.

Le conseil municipal n'étant pas intéressé par cette acquisition autorise le propriétaire à en disposer selon les règles de l'urbanisme en vigueur à ce jour.

Vu pour être affiché le 03 avril 2007, conformément aux prescriptions de l'article L.121.17 du Code des Communes.

A Saint-Ours, le 03 avril 2007

LE MAIRE